

CHAMPIONNAT REGIONAL DE PACA LONGE COTE ®

Dimanche 3 Juin 2018
Plage des Sablettes
La Seyne-sur-Mer

**EPREUVE SELECTIVE POUR LE 4^{ème}
CHAMPIONNAT DE FRANCE
AUX SABLES D'OLONNE**



CHAMPIONNAT REGIONAL DE PACA LONGE COTE ®

Epreuve sélective pour le 4ème Championnat de France 2018

Si vous êtes licenciés dans un club de PACA et que vous souhaitez vous qualifier pour le Championnat de France 2018 qui aura lieu le 6 octobre 2018 aux Sables d'Olonne, vous devez vous inscrire au Championnat Régional de PACA Longe Côte.

Epreuves toutes catégories :

- **1000 m tierce**

- **1000 m quinte**

- **100 m solo**

Catégories d'âge :

Juniors : moins de 18 ans (autorisation parentale obligatoire)

Seniors : 18-39 ans

Vétéran 1 : 40-59 ans

Vétéran 2 : 60 ans et plus

La mixité de catégorie d'âge dans une équipe est autorisée.

C'est l'âge du plus jeune compétiteur qui détermine la catégorie de classement.

Cette mixité est interdite pour les juniors.

2 catégories de sexe : Femme et Homme

Une équipe mixte sera classée comme masculine.

Un compétiteur peut participer sur une épreuve solo et une épreuve par équipe (tierce et quinte).

Source : https://www.ffrandonnee.fr/_249/la-marche-aquatique-cotiere.aspx

Inscriptions :

Pour la bonne organisation de la compétition les dossiers d'inscription devront être remplis et retournés **avant le 1 Mai 2018** accompagnés des certificats médicaux des participants et du règlement **par chèque** à l'ordre de Comité Régional PACA par courrier à l'adresse suivante :

**CRRP PACA
21, Avenue de Mazargues
13008 Marseille**

Frais d'inscription : 20 euros par épreuve et par personne

Le nombre maximum autorisé d'épreuves par participant : **2**

Quelques rappels : (cf. *Mémento Fédéral Pratiquer - Encadrer – Organiser* : <https://www.ffrandonnee.fr/data/CMS/files/missions/memento-federal-ffrandonnee-juillet-2017.pdf>)

Pour pouvoir s'inscrire au Championnat Régional PACA, un compétiteur doit :

- Posséder une licence FFRandonnée en cours de validité à la date de l'épreuve à laquelle il participe,
- Posséder un certificat médical d'absence de **contre-indication** à la pratique de la Marche Aquatique ou Longe Côte en compétition :
 - Soit daté de moins de 3 ans, accompagné de l'attestation de réponse négative au questionnaire santé
 - Soit daté de moins d'1 an
- Etre inscrit par son club avant la date limite d'inscription fixée au **1 mai 2018**

Remplaçant :

- Il est possible de désigner un ou plusieurs remplaçants par club. L'intégration d'un remplaçant dans une équipe ne doit pas changer cette dernière de catégorie de sexe et d'âge.
- Un remplaçant ne pourra remplacer qu'un seul compétiteur en intégrant une seule équipe, une tierce ou une quinte.
- Une équipe ne peut faire appel qu'à un seul remplaçant.
- Il n'y a pas de remplacement en épreuve solo. Un remplaçant peut participer comme titulaire à une épreuve solo.

Tout compétiteur, participant et/ou accompagnant présent au Championnat Régional PACA 2018 Longe Côte reconnaît et accepte qu'un usage puisse être fait par les organisateurs à titre gratuit de sa voix, de son image et attributs de sa personnalité à l'occasion de sa présence lors du Championnat. Cette utilisation, sous forme d'images fixes, de transmissions audio, vidéo et/ou de tout élément capturé ou enregistré à cette occasion, pourra s'opérer simultanément ou ultérieurement au Championnat Régional PACA 2018 Longe Côte.

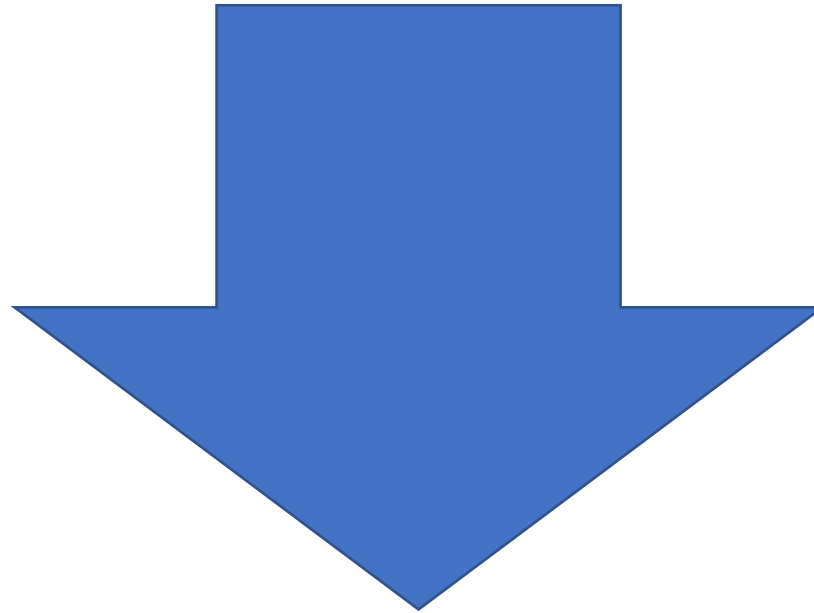
Informations complémentaires :

Pour toutes questions ou demandes de renseignements, vous pouvez nous écrire à l'adresse :

paca@ffrandonnee.fr (pour les inscriptions)

abuffard@ffrandonnee.fr (pour la partie logistique)

Bulletin d'inscription :



https://www.sugarsync.com/pf/D3484691_823_407201292?_ga=2.192995755.746281788.1522239700-1693471267.1520244800

Les organisateurs



Les partenaires



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



CROS
PROVENCE-ALPES
CÔTE D'AZUR

